



## Christophe DOUGÉ

- ▶ Membre de la commission de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
- ▶ Élu délégué à la Loire, dans une délégation portant sur la mise en cohérence des différentes politiques régionales concernant la Loire et la politique de l'Eau.
- ▶ En charge de la mise en oeuvre des débats publics sur la Loire et l'estuaire.

**« Concilier aménagement du territoire, préservation de l'eau, et circuits alimentaires de proximité. »**

### Quelles sont vos missions en tant qu'élu régional EELV en Pays de la Loire ?

Je suis membre de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (CATE) et j'ai à ce titre trois missions principales.

Je suis tout d'abord élu régional délégué à la Loire. Au sein du conseil régional des Pays de la Loire, en plus des Vice-Présidents, certains élus de la majorité bénéficient d'une délégation sur une thématique particulière, dont les enjeux sont en général transversaux aux différentes politiques régionales.

**Le Bassin de la Loire s'étend sur neuf régions, 1/5<sup>ème</sup> du territoire national, et concerne plus de 10 millions d'habitants. Ma mission implique de veiller à la mise en cohérence des différentes politiques régionales autour de l'aménagement et la gestion de la Loire.** A ce titre, je dois veiller à la cohérence entre les politiques des autres commissions telles que l'agriculture, le tourisme, le développement portuaire, les énergies marines renouvelables (EMR). Je suis également investi dans la mise en oeuvre des débats publics relatifs à la Loire et son estuaire.



Ma deuxième mission consiste à porter sur le terrain les politiques de la région en matière de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. L'eau constitue une ressource naturelle indispensable à la vie, mais elle subit de nombreuses pressions qui ont entraîné une dégradation qualitative et quantitative de la ressource. Ainsi, dans la région, la moitié des rivières et une grande partie des eaux souterraines n'auront pas atteint le bon état écologique en 2015.

J'ai la responsabilité de veiller à la prise en compte de l'eau dans les contrats territoriaux qui lient la région avec les autres collectivités (pays, communautés de communes,

communautés d'agglomération) et sur les bassins versants. Je suis également attentif aux enjeux de protection des populations face aux inondations, de réduction de la pollution par les produits phytosanitaires et de restauration des milieux aquatiques.

Ma troisième et dernière mission a pour objectif de mettre en place des actions territorialisées en faveur de nouveaux modèles de production et de distribution visant à promouvoir l'agriculture biologique et les circuits alimentaires de proximité. Ces circuits sont gages de durabilité et de qualité pour les emplois et l'alimentation de notre région et il est important que les pouvoirs publics viennent les soutenir.

### Quelles actions avez-vous mis en place pour répondre à ces objectifs... dans le domaine de l'eau ?

A la suite des conclusions des assises régionales de 2005, la Région a souhaité développer une nouvelle approche basée uniquement sur la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants. Dans ce cadre, j'ai été chargé de mettre à profit les Contrats Régionaux de Bassins Versants (CRBV) : outils initiés en 2005, ils visent à soutenir la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants au travers d'une contractualisation de trois ans avec les territoires. Au cours de ce mandat, nous avons réussi à développer cet outil à travers toute la région : ses projets couvrent aujourd'hui presque 75% du territoire régional. Ils sont financés par la région à hauteur de 30 à 35% des dépenses (en complément de ce que verse l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la restauration et l'entretien des milieux aquatiques).

**Voir la Cartographie des CRBV.**



J'ai également contribué à la mise en place et à l'animation des **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**. Elaborés à l'échelle de bassin versants, ils permettent de disposer de programmes globaux d'actions cohérents et coordonnés. Le dispositif régional permet d'accompagner les structures porteuses de SAGE pour leur élaboration et à titre transitoire de soutenir des actions de restauration des écosystèmes aquatiques.

A l'aide de ces deux outils, nous avons ainsi contribué financièrement à la mise en place de divers programmes permettant de : restaurer des cours d'eau, réduire l'utilisation de pesticides, mettre un terme à l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces verts, faire l'inventaire de toutes les zones humides des territoires, réduire la consommation d'eau dans les espaces publics, bâtiments ou équipements sportifs, mettre en œuvre l'effacement ou l'arasement d'ouvrages hydrauliques gênant la migration des poissons et des sédiments...

**Plus particulièrement, mon rôle a consisté à faire en sorte que les financements régionaux soient orientés sur des actions préventives plutôt que sur du curatif.** Le choix assumé était de soutenir des opérations de restauration des cours d'eau plutôt que des opérations ponctuelles.

Par exemple, nous avons préféré financer des opérations de restauration des cours d'eau, d'épuration d'eau, et de stockage



naturel de l'eau dans les sols, plutôt que des barrages ou des retenues d'eau. Nous avons opté pour des actions « zéro phyto », par exemple en faisant le choix de soutenir des plans de désherbage communaux qui n'utilisent pas des pesticides, plutôt que d'agir en surface sur la diminution des pesticides, difficilement quantifiable.

Je tiens à souligner notre investissement au conseil régional comme sur le terrain en ce qui concerne le suivi et l'accompagnement



de ces projets. J'ai participé à l'audition de dizaines de contrats de territoire dans le domaine de l'eau et j'ai été en contact étroit avec les acteurs sur le terrain (accompagnement, bilan de territoire, avenants...). Cela m'a également permis d'exporter ailleurs en région les expérimentations originales qui me paraissent porteuses.

A noter enfin que, chaque année, les chefs de file du secteur (représentants des commissions locales de l'eau, présidents de syndicats de rivières) se rassemblent pour se concerter sur les différents enjeux que pose la question de l'eau dans notre région, ce qui permet d'instaurer un dialogue fructueux.

### ... en faveur de la Loire ?

■ S'il y a bien eu une mobilisation chronique des riverains, des usagers et des associations quant à la détérioration croissante de la Loire (destruction des vasières et des roselières, la chenalisation du lit, l'extraction de sable, l'assèchement des marais et des boisés...), en 40 ans, aucune vision stratégique n'avait été apportée par la région. Pour la première fois, nous avons réussi à porter un scénario d'intervention qui redonne du sens à l'aménagement et à la gestion du fleuve et qui fait le lien entre les différentes actions.

En effet, les assises régionales de l'estuaire et de la Loire de 2010-2012 ont conduit à l'écriture d'un plan régional pour la Loire, fruit de plus de deux ans de travail et de concertation avec les acteurs liés à la Loire. Adopté en 2013 sous le nom de **Programme d'actions concerté en faveur de la Loire et de son estuaire**, il fixe la feuille de route régionale pour les 10 ans à venir en matière : d'environnement, de biodiversité, de tourisme, de restauration du lit du fleuve, d'agriculture, d'activités portuaires et estuariennes, de culture. La restauration du lit de la Loire est la mesure phare de ce programme que j'ai souhaitée porter.

Enfin, en tant qu'élu en charge de la politique



de l'eau, je représente la région au comité de bassin de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne (en quelque sorte le parlement de l'eau sur l'ensemble du bassin), où j'ai échoué de la présidence de la commission Inondation - Plan Loire. A ce titre, j'ai animé la mise en œuvre et l'application de la directive européenne inondation qui a un impact sur la protection des milieux fluviaux et maritimes ligériens et bretons. Mon expérience de plus de 20 ans dans les milieux associatifs concernant les inondations m'ont été d'une aide précieuse. Je retrouve d'ailleurs dans ce comité d'autres élus issus comme moi du monde associatif de l'eau et de la Loire.

Depuis 2010, je suis également président du **Conservatoire des rives de la Loire et de ses affluents** qui est une association créée il y a 20 ans à l'initiative du conseil régional. Cet organisme agit en interface entre les institutions ligériennes, les communes, les associations et les usagers du fleuve.

Cette année 2015 voit le CORELA intégrer le nouveau Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire.

### ... Dans le domaine de l'alimentation de proximité et des circuits courts ?

■ Au début du mandat, il nous paraissait logique de pouvoir bénéficier d'une commission qui traite simultanément des enjeux agricoles et environnementaux, et donc d'intégrer l'agriculture aux thématiques de notre commission. Or, les socialistes ont fait le choix de placer l'agriculture auprès des affaires du développement économique, pilotée directement par le 1er vice-président. Nous nous sommes alors mobilisés en faveur d'une politique de qualité et de proximité via une entrée territoriale.

En juin 2012, nous avons fait adopter conjointement avec la commission du développement économique et la



commission de l'éducation, **une Charte des circuits alimentaires de proximité et de qualité**. L'objectif de cette charte est de favoriser le développement des filières alimentaires locales. Par exemple, il s'agira d'orienter une communauté de communes à s'adresser à des producteurs locaux et de qualité pour approvisionner ses restaurants collectifs.

Pour cela, la région met à disposition toutes sortes de soutiens : aides aux communes, aides au dernier commerce en milieu rural, aides aux filières agricoles ou économiques, aides à l'installation d'un groupement de producteurs, aides à la création d'un bâtiment de transformation ou de commercialisation, aides à l'installation de légumeries dans les lycées... Notre commission a mis également à disposition le **Fond Régional d'Etudes Stratégiques (FRES)** qui permet d'analyser de façon stratégique les besoins de structuration de l'offre et de la demande des produits alimentaires de proximité sur nos territoires, pour ensuite flécher le plus efficacement possible les aides régionales d'investissement pour ces mêmes territoires.

Le bénéfice pour les habitants ligériens est grand. L'approvisionnement auprès des producteurs locaux permet de maintenir et de développer une activité économique non-délocalisable et de créer du lien social sur les territoires. Autre avantage, dans une perspective d'explosion des prix de l'énergie, ces circuits de proximité (qui ne sont pas dépendants de la grande distribution et des transports), sont les garants de la durabilité de nos systèmes agricoles et alimentaires. Quand on sait qu'aux Etats-Unis la chaîne de distribution des produits alimentaires est devenue tellement longue que la distribution de nourriture consomme quatre fois plus d'énergie que sa production, **l'alimentation de proximité est aussi un moyen pour les citoyens de lutter à l'échelle de leur territoire contre**

## **l'épuisement des ressources et le réchauffement climatique.**

### **Quelles difficultés avez-vous pu rencontrer dans ces missions ?**

■ Un des principaux freins à la mise en place concrète des idées écologistes sur notre territoire se trouve dans notre participation à un exécutif à majorité socialiste qui reste le capitaine du navire. Si nous pouvons travailler main dans la main sur certaines thématiques, il reste assez réticent à nous laisser porter des actions qui seraient pourtant bénéfiques tant sur le plan environnemental que sur le plan économique de nos territoires. Pour autant, ceci ne nous a pas empêché d'intégrer les enjeux écologiques dans les contrats régionaux passés avec les collectivités, via des entrées plus ciblées telles que l'eau, la qualité de l'alimentation, ou le développement de l'agriculture biologique de proximité.



Un autre problème réside dans les aléas du système politique lui-même. Lorsque je travaillais dans le monde associatif, on avait le temps de partager, de débattre, d'échanger, de mutualiser dans une logique ouverte et collective.

A l'inverse, dans le monde politique, les logiques de carrière individuelle passent souvent avant l'action collective et transversale. J'ai du mal à retrouver ce côté désintéressé qui caractérise le monde associatif. Mais la position d'élu a aussi un avantage : avoir la possibilité d'être à l'initiative des politiques est une véritable plus-value. J'ai beaucoup plus de marge de manœuvre à ce niveau que lorsque que je travaillais dans le monde associatif qui, en bout de chaîne, reste dépendant des orientations fixées en amont avec une démarche réactive.

La région gagnerait également beaucoup à améliorer la transversalité entre ses services et entre ses élus. Il faut reconnaître que dans l'état actuel des choses, ce n'est pas facile de travailler de manière transversale sur la politique de l'eau qui nécessite pourtant de mutualiser les travaux de plusieurs commissions, directions et de services. Si l'on veut aller plus loin, le dialogue doit devenir une véritable méthode de travail.



En outre, des divergences se sont manifestées concernant la toute nouvelle politique des circuits courts et de proximité. A l'heure où la mauvaise alimentation constitue le premier facteur d'augmentation des maladies cardiovasculaires et des cancers, il apparaît crucial de garantir aux habitants ligériens

des produits sains et de qualité. Ce n'était pourtant pas la priorité de nos partenaires socialistes qui souhaitent encourager la labellisation des produits de proximité mais pas forcément l'origine agro-biologique ou de qualité des produits. Nous avons dû faire preuve de persuasion pour finalement obtenir gain de cause.

Par contre, il faut dire que nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières dans l'élaboration d'un projet régional concernant la politique de l'eau car, sur ce sujet, nous avons la chance que les points de vue de nos partenaires socialistes soient assez proches des nôtres.

### **Quelle est selon vous la plus-value d'EÉLV ?**

■ Indéniablement, l'ouverture du parti aux acteurs de la société civile et sa volonté de travailler au plus près des territoires. EÉLV a toujours souhaité cultivé en son sein la richesse des différents regards citoyens et a pu apporter l'expérience des praticiens de terrain. J'ai moi-même intégré EÉLV en 2009, après un parcours associatif. D'une certaine manière, je faisais aussi de la politique dans mes précédentes fonctions associatives et j'ai gardé le contact avec les acteurs ligériens qui font « vivre » nos territoires. Même si j'ai dû m'adapter à la fonction d'élu, j'ai gardé la même façon de travailler pour faire avancer les dossiers : faire évoluer écologiquement les politiques liées à l'eau et à l'agriculture, avec la capacité, en amont, d'agir à la définition des nouvelles politiques publiques.



## Dans quels domaines auriez-vous aimé aller plus loin ? Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

■ Quatre enjeux me tiennent particulièrement à cœur. Tout d'abord, en tant qu'élus écologistes, il nous paraissait logique de créer une commission autonome faisant le lien entre les dossiers « agriculture » et « environnement ». Pour le prochain mandat, je souhaiterais que soit mis en place un véritable programme d'actions autour d'une gouvernance alimentaire durable pour les Pays de la Loire. A l'heure où le système agroalimentaire conventionnel s'essouffle et où de nouvelles pratiques émergent ici et là, il me paraît crucial que les politiques publiques viennent soutenir cette transition, et donc fassent le lien entre thématiques agricoles, environnementales et territoriales, ainsi que le préconisent les scénarios sérieux qui envisagent l'avenir de nos systèmes d'alimentation d'ici à 2050 (par exemple le scénario **Afterres2050**).



Au niveau de la biodiversité, la création d'un conservatoire aux espaces naturels en Pays de la Loire, opération pour laquelle je me suis investi durant le mandat, reste à développer pour mettre en réseau les gestionnaires des espaces naturels en région. Nous étions une des rares régions à ne pas encore disposer d'une telle structure. De la même façon, le programme de restauration du lit du fleuve qui devrait intégrer le futur Plan Loire 2014-2020 est actuellement en négociations et j'attends avec impatience sa finalisation.

A l'avenir, je souhaiterais également faire le lien entre les mesures agro-environnementales (MAE) de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) et les outils d'intervention dont nous disposons pour les milieux aquatiques et les territoires. Il serait par exemple utile de les connecter aux politiques liées à la biodiversité (trames verte et bleue, contrats nature...).

Enfin, concernant le prochain mandat, il est urgent de faire évoluer la « non-ingérence » de la région dans les politiques des territoires, sortir d'une logique qui se veut encore trop « de guichet » pour au contraire oser déployer des politiques motivées sur les territoires et devenir une collectivité encore plus forte dans l'engagement territorial. Il est impératif d'améliorer la cohérence entre les financements et les schémas régionaux.

### Le mot de la fin ?

■ Pour finir, **je voudrais souligner qu'en politique, on ne peut pas faire « bouger les choses » ni porter des projets de qualité sans avoir une bonne maîtrise des sujets et des enjeux.** Il est donc illusoire de penser que l'on peut porter une politique et faire avancer des dossiers si l'on manque de temps.

C'est pour cela que j'ai souhaité me consacrer à temps plein à ma mission d' élu.

D'autre part, je crois que la capacité d'un élu à distiller auprès des acteurs une vision qui soit claire et qui donne envie est mère du succès politique. Les actions seules, développées à l'aveugle sans cadre cohérent, si elles sont bien sûr utiles, ne suffisent pas.

Nous avons besoin de « cap » pour avancer. Par exemple, concernant la Loire, il y a eu de nombreuses actions pendant 10 ans, mais il manquait une vision qui donne un sens au tout. Apporter une vision, donner un cap, rendre cohérentes des actions entre elles au service d'un objectif, c'est ce que j'ai essayé de faire jusque-ici dans mon mandat et mon engagement pour l'environnement, l'eau, la Loire et les territoires. Je l'espère avec succès.

#### Pour aller plus loin en un clic :

Les élus de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Les Contrats Régionaux de Bassins Versants (CRBV)

Voir la Cartographie des CRBV

Voir la Cartographie des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Voir le Programme d'actions concerté en faveur de la Loire et de son estuaire

Le site du Conservatoire des rives de la Loire et de ses affluents

Voir la Charte des circuits alimentaires de proximité et de qualité

En savoir plus sur le Fond Régional d'Etudes Stratégiques (FRES)

Voir le scénario Afterres2050



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25  
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus\_EELV\_PdL

Photos DR